

CONSEIL MUNICIPAL du 21 octobre 2016 A 20h30

Membres excusés : STRIPPOLI Sylvie, PELLETIER Magali, SAUVAGE Tatiana, JUILLARD Romain, Laurent CUROT, Cathy DARNAND

Les membres approuvent le compte-rendu de la dernière séance.

Ordre du jour :

- **Présentation du projet réfection des sanitaires aux écoles**

Monsieur Christophe BRISE, Atelier 71, présente aux membres le projet avec modifications faites suivant le cahier des charges.

Avec ce nouveau projet, la surface totale passe de 45 m² à 30 m², un sas est créé pour séparer l'entrée du locataire, des toilettes.

Le montant du projet s'élève à 55110€ H.T.

Les membres après en avoir discuté demande le rajout d'un WC filles en plus des deux prévus. Il convient de prendre en compte une plus-value d'environ 2000€.

Le marché se fera avec une consultation restreinte avec avis de publicité

Lancement de l'appel d'offre début 2017 pour travaux pendant les vacances d'été 2017

- **Approbation du PLU**

Monsieur le Maire présente au conseil le projet final du PLU.

Les membres adoptent à l'unanimité ce projet.

- **Questions diverses**

○ Fusion des communautés de communes.

Monsieur le Maire rappelle au conseil le contexte de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes Cœur de Bresse et Cuiseaux Intercom' :

- Cette fusion va réunir 29 communes
- Le siège provisoire sera à Louhans.
- Le nom restant à définir sera soit « Bresse Louhannaise Interco' » ou « Bresse Louhannaise intercom' ».
- Le Président sera élu le 5 janvier.
- Et dans le cadre de l'arrêté préfectoral de fusion, le Préfet procédera à une compilation des compétences des deux communautés de communes sans ajouts, ni modifications, hormis la mise en conformité avec la loi NOTRe en ce qui concerne les compétences obligatoires. De ce fait, les membres du conseil décide à l'unanimité de suivre le conseil communautaire de Cuiseaux Intercom', pour modifier les statuts pour la reprise de la compétence « Gestion et aménagement de la base de loisirs de Louvarel » en compétences facultatives.

○ Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la taxe d'aménagement instaurée depuis 2011 sur la commune est de 1%.

A partir de 2017, l'instruction du droit au sol va changer, la commune va devoir supporter ces nouvelles dépenses. Pour pallier à ses nouvelles charges, la solution serait d'augmenter la taxe d'aménagement. Après en avoir délibéré, les membres décident d'augmenter cette taxe et de passer à 2% et d'exonérer en totalité les abris de jardin.

○ Sécurisation des écoles

Monsieur le Maire informe du devis reçu de l'entreprise Pieraut pour l'installation des alarmes incendies et attentat intrusion à l'école. Une demande de subvention a été déposée début octobre.

○ Suppression du poste de rédacteur

Suite au départ à la retraite de Charlotte Bourdon, le comité technique paritaire est favorable à la suppression du poste de rédacteur. Les membres approuvent cette décision

- Berger-Levrault
La facturation électronique va être installée progressivement pour les collectivités locales. L'état a mis en place un portail, CHORUS PRO, dans lequel les fournisseurs vont déposer leurs factures.
Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition commerciale, qui permettra cette intégration avec notre logiciel actuel.
L'ensemble du conseil approuve ce devis.
- Ventes de terrains
 - Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de notification concernant une vente de propriété boisée de Mr Pierre PUGET.
Les membres ne souhaitent pas donner suite.
 - Monsieur le Maire informe que le propriétaire du terrain du clos de l'église souhaite mettre en vente cette parcelle au prix de 4€ le m2.
Le terrain ayant une superficie de 2720m2, le conseil refuse ce tarif, propose de faire une offre à 2.80€ le m2. Cet achat pourrait être envisagé sur le budget 2017.
- Demande de subvention
Le conseil est informé d'une demande de subvention par l'association le Chemin d'égrégoire.
Les membres décident d'allouer une subvention de 50€.
- Contrat Bureau Véritas
Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un courrier reçu de Bureau Véritas, concernant les vérifications périodiques des équipements sportifs du city-parc. Les membres acceptent le contrat pour 6 mois et demande que ce contrat soit revu début d'année prochaine.
- Groupement de commandes pour l'achat d'énergie
Suite à la création de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté, le SYDESL est amené à redéfinir son périmètre du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et demande à chaque membre d'adhérer à ce nouveau groupement. Ce qui permettra par la suite d'intégrer l'éclairage public et d'obtenir des prix compétitifs. Le conseil accepte l'adhésion à ce nouveau groupement.
- Indemnités allouées comptable de la trésorerie
Le conseil municipal est informé de la demande faite par Mme BERGER Marie-France, concernant l'indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Etablissements Publics Locaux.
Les membres décident de demander le concours du Receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, d'accorder une indemnité de conseil et une indemnité de confection des documents budgétaires.
- Appartement 5 place du 19 mars 1962
Les membres sont informés de l'arrivée de nouveaux locataires.
- Affouages 2016
Le conseil décide de finaliser le prix de vente du bois à 7€ le stère.
Le nombre de lots reste à définir. Lancement de la procédure
- Ancienne Horloge de l'Eglise
Les membres remercient vivement Mr Durafourg pour le travail effectué lors de la remise en état de l'ancienne horloge de l'Eglise.
Le conseil souhaite que notre assureur la SMACL, nous propose un devis pour assurer l'ensemble.
- Invitations diverses
Rencontre annuelle AMSL –EDF 04/11 à Chagny Jacky MALIN se propose
- **Les comptes rendus et rapports de commissions**
 - Dates élections 2017
Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai
Elections législatives : 11 et 18 juin
 - Cérémonie du 11 novembre à 11h00 à la salle des fêtes
 - Stage
Accueil élève de 3^{ème} stage du 07 au 10 novembre
 - Repas du CCAS

Samedi 19 novembre à 12h00. Les membres du conseil municipal sont invités

- Réunion commission des chemins
2 reprises sont à prévoir, une Impasse des Baisses et l'autre aux Tillières
- Approvisionnement en gaz des écoles
Laurent Bèche va étudier pour pouvoir se repiquer sur les circuits actuels et n'utiliser plus qu'une seule citerne.
Actuellement notre fournisseur est Butagaz, pour nos 3 citernes
Le conseil souhaite mettre en concurrence le fournisseur actuel.
- Une épave de l'horloge de 1750 a été retrouvée, Monsieur FAVRE propose aux membres de la remettre tel qu'elle est dans le clocher de l'église pour sauvegarde du patrimoine communal.
- Devis pour columbarium. Les entreprises Bertrand et Briquet vont nous faire parvenir des devis pour des columbariums 8 places et pour une plaque pour le jardin du souvenir.
Françoise PELGRIN propose d'aménager le jardin du souvenir (rajouter quelques gros cailloux, de rendre plus accueillant ce lieu) et informe que l'entreprise Briquet va poser un monument d'expo sur un caviurne.
- Garderie : Aurélie GAMBÉY informe les membres que les effectifs augmentent, du besoin de bénévoles pour 22 et 29 novembre et 6,8 et 9 décembre.

- **Vie communale**

Les membres sont informés de plusieurs décès.

La prochaine séance est fixée au 17 novembre 2016

Jean-Luc VILLEMAIRE,

Maire

